



**Contrat  
Pommes 2023-2024  
Produits Transformés  
sur 1 distribution**



**Les signataires du présent contrat s'engagent pour 1 distribution qui aura lieu le mardi 19 décembre 2023.**

**Adhérent.e :**

Nom :

Adresse :

Mail :

Tél. :

**Producteur :**

MAISON GAILLARD  
Production fruitière  
110 route royale  
78580 Les Alluets-le-Roi  
[www.maisongaillard.fr](http://www.maisongaillard.fr)

**Engagements de l'adhérent.e :**

- pré-financer la production,
- assurer au moins une permanence de distribution et se rendre au moins une fois sur l'exploitation pendant la saison d'engagement,
- gérer son panier (partage éventuel de son contenu, les retards et absences aux distributions),
- participer aux réunions de bilan de fin de saison (2 par an).

**Engagement de l'arboriculteur partenaire :**

- les fruits livrés sont certifiés bio,
- livrer les quantités de produits transformés à la date précitée selon les quantités demandées,
- être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures et accueillir les adhérents à sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement,
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

**Distribution :**

La distribution aura lieu le **mardi 19 décembre 2023** à la maison Wangari Maathai de la Ferme Urbaine, 49-51 boulevard Gabriel Péri à Malakoff, entre 18h30 et 20h15.

**Quantités choisies :**

	Désignation	Prix unitaire	Quantité	S/TOTAL
<input type="checkbox"/>	Jus de pommes bio (1L)	4,50 €	x <input type="text"/>	= <input type="text"/> €
<input type="checkbox"/>	Gelée de pommes bio (350 g)	4,50 €	x <input type="text"/>	= <input type="text"/> €
			<b>TOTAL =</b>	<input type="text"/> €

**Modalités de paiement :** 1 chèque à l'ordre de « **Maison Gaillard** »

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire. Ce contrat sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

## Contact

AMAP Le Miam	Héloïse et Iona : <a href="mailto:fruits@lemiam.org">fruits@lemiam.org</a>
--------------	--

Fait en **1 exemplaire**, le [ ] / [ ] / 2023

à [ ]

Nom, prénom, signature de l'adhérent.e	Nom, prénom et signature de l'agriculteur
[ ]	[ ]

Contrat à retourner à : [fruits@lemiam.org](mailto:fruits@lemiam.org)